

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2003-240 DU 15 JUILLET 2003

Chargeant Monsieur Dorothé SOSSA, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme de l'intérim de Madame Yvette Céline SEIGNON KANDISSOUNON, Ministre de la Santé Publique pour compter du 16 juillet 2003.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation du 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- VU le Décret N° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Pour compter du 16 juillet 2003, Monsieur Dorothé SOSSA, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme est chargé de l'intérim du Ministre de la Santé Publique pendant l'absence de Madame Yvette Céline SEIGNON KANDISSOUNON.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 15 juillet 2003

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 4 - AN 4 - CS 2 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - MCPPD 2
- SGG 4 - MJSL 2 - MSP 2 - AUTRES MINISTERES 16
- DEPARTEMENTS 6 - JO. 1.-